

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE

COMPOSANTE APPUI A LA REFORME JUDICIAIRE ET SECURITAIRE DU PNUD

Cercle Elaeis, Kinshasa, 21 Novembre 2014

I. Cadre du Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage de la composante « Appui à la Réforme Judiciaire et Sécuritaire » (RJS en sigle) s'est tenu le vendredi 21 novembre 2014, dans la salle de conférence du Cercle Elaïs, présidé par Son Excellence Monsieur Richard MUYEJ, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières en présence de Madame Priya Gajraj, Directeur Pays du PNUD.

Plusieurs participants issus des acteurs étatiques et non étatiques ont pris part à cette réunion (voir liste en annexe).

II. Points inscrits à l'ordre du jour

- Mots de bienvenue et de circonstance ;
- Présentation générale de la composante RJS, des recommandations issues du Comité de pilotage du 22 mai 2014 et des résultats obtenus en 2014 :
 - Thématique sécurité (Police de Proximité et Armes Légères et de Petit Calibre) ;
 - Thématique Justice (Cellules d'Appui aux Poursuites, appui à la justice, Projet collecte des données sur la consolidation de la paix et la sécurité en RDC et SGVB)
- Echanges et perspectives 2015 ;
- Recommandations.

1. Mot de bienvenue et discours d'ouverture

➤ Du mot de bienvenue

Le mot de bienvenue du PNUD a été prononcé par Madame Priya GAJRAJ, Directeur pays du Programme des Nations Unies pour le Développement qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté la RJS comme l'une des trois composantes du Pilier « Consolidation de la Paix et Renforcement de la Démocratie », laquelle concentre son appui sur les priorités gouvernementales et les réformes structurelles en cours dans le secteur de la justice, Police et Armée, à travers la mise en œuvre des Plans d'action, des feuilles de route et autres documents de programmation du Gouvernement.

Les interventions de la RJS se concentrent à Kinshasa et dans les provinces (Nord et Sud Kivu, Maniema, Province Orientale, Katanga, Bandundu et Equateur).

Elle a en outre précisé quelques résultats phares atteints par la composante à savoir : la poursuite de 281 dossiers impliquant 331 prévenus et 442 victimes, la consolidation de la paix par le biais de la collecte de 23.595 armes légères et de petit calibre (775 armes à feu, 351 bombes et 22.820 munitions en Ituri), l'amélioration de l'éthique des magistrats, l'amélioration de l'autorité de l'Etat avec la formation et le déploiement de 279 policiers formés à l'éthique de la Police de proximité.

Deux messages importants résument son propos : d'une part, un partenariat fort avec le Gouvernement à travers ses différents ministères de tutelle qui ont permis d'atteindre ces résultats, et d'autre part, les perspectives des réformes initiées par le Bureau du PNUD depuis 2010, avec en toile de fond la mise en place de la nouvelle structure du Bureau pays en adéquation avec sa viabilité financière et son efficacité, ainsi que la transition de la mise en œuvre directe (DIM) vers la mise en œuvre nationale (NIM) de ses activités.

Elle a enfin proposé que pour la planification des activités de l'année 2015, que l'assemblée se base sur quelques critères clés, eu égard au contexte du pays, ses priorités, les défis et les recommandations qui découleront du présent Comité de pilotage, Il s'agit de :

- Un meilleur ciblage des activités, des zones d'intervention et des partenaires d'exécution;
- La prise en compte du genre dans la définition des résultats et indicateurs ;
- La possibilité de développer des synergies et donc de maximiser l'impact des interventions ;
- Une meilleure identification des risques et des actions d'atténuation appropriées;
- La pérennisation des interventions et une appropriation nationale;
- La prise en compte systématique de la théorie du changement ;
- La prise en compte de la transition vers une exécution nationale (NIM).

➤ Du discours d'ouverture

S.E.M. Richard MUYEJ MANGEZ MANS, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, et Affaires Coutumières a ouvert solennellement la réunion du Comité de pilotage de la RJS et s'est appesanti dans ses mots sur :

- L'objectif du Comité de pilotage qui constitue un aspect essentiel de la capacité du Gouvernement et de ses partenaires à mesurer la réalisation des objectifs assignés dans la mise en œuvre de la composante « Appui à la Réforme Judiciaire et Sécuritaire ». Il a indiqué qu'il était nécessaire de jeter un regard attentionné d'une part sur l'efficacité des interventions du PNUD dans ce secteur, et d'autre part, de son efficacité à atteindre les résultats lui assignés ;
- L'importance du partenariat du PNUD pour son appui technique et financier accompagnant les efforts du programme du Gouvernement. Il appelle aussi les autres partenaires à rejoindre la dynamique compte tenu des immenses défis qui restent à relever dans la consolidation de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat.

2. Présentation générale de la composante, des recommandations issues du Comité de pilotage du 22 mai 2014

La Conseillère au Programme, Madame Annie BIPENDU, a présenté de manière générale la composante RJS : les objectifs, les principaux résultats visés, les volets (Réforme des secteurs de la justice et de la sécurité), le budget estimatif de l'année 2014. Elle a passé en revue les recommandations issues du Comité de pilotage de la composante tenue le 22

mai 2014 et a rappelé les axes d'intervention des projets de la composante qui visent comme résultats :

- Le dialogue sur la réforme du secteur de la justice est relancé de manière concertée et consensuelle ;
- La sécurité des personnes et de leurs biens est renforcée dans les zones d'intervention du programme ;
- La chaîne pénale est renforcée dans les zones d'intervention du programme ;
- La réduction des violences sexuelles et basées sur le genre est effective.

Deux réactions liminaires sont ressorties de cette première présentation succincte :

1. S.E.M. le Ministre a mis l'accent sur les activités menées à l'Est notamment les ALPC et la Police de proximité qui ont contribué à la formation et à l'équipement de la Police Nationale tout en estimant que la mise en œuvre devait se poursuivre et s'élargir à d'autres zones d'intervention. Il a ajouté que des efforts devraient être fournis afin d'éviter certains dérapages constatés dans l'exécution de certains aspects de la Police de proximité ;
2. Le Directeur Pays du PNUD a, pour sa part, remercié le Ministre pour sa disponibilité et noté deux points importants : la mise à l'échelle de nos interventions et donc l'élargissement du champ d'intervention des activités dans d'autres zones ainsi que le renforcement de la visibilité de nos efforts conjugués avec la partie nationale.

Après cette première phase protocolaire, il s'en est suivi le démarrage des travaux techniques, avec quelques présentations des résultats déclinés sur les deux volets justice et sécurité. Les présentations ont été faites par les différents experts Chefs des projets.

3. Présentations des résultats par Thématiques

Deux grands thèmes ont été regroupés qui constituent les sous volets de la composante :

- Thématique Sécurité (Police de police proximité et Armes légères et de petit calibre, ALPC)
- Thématique Justice (Appui à la réforme de la justice et pénitentiaire, justice militaire et CAP)

A l'issue de ces présentations, plusieurs échanges ont permis de recevoir les remarques, suggestions, observations des participants et ressortir les grands axes des activités pour 2015. Tous ces échanges et préoccupations ont également permis de relever quelques recommandations ci-dessous :

1. Mettre à l'échelle les interventions du PNUD, ce qui implique à juste titre, l'extension du projet Police de proximité dans les autres communes de Bunia avant d'envisager son exécution dans d'autres villes et provinces du pays ;
2. Renforcer la visibilité de nos efforts conjugués avec la partie nationale;
3. Encourager les baselines au démarrage des projets qui permettent de mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation plus performants ;

4. Impliquer la contrepartie nationale dans toutes les phases de planification, conception, élaboration, exécution, suivi et évaluation des projets ;
5. Redéfinir et préciser la contribution du Gouvernement qui se traduit par la contribution des experts, les bâtiments ou autres moyens mis à disposition des projets ;
6. Encourager, dans le cadre du Désarmement civil volontaire, la compensation communautaire à la compensation individuelle ;
7. Systématiser l'appui aux missions d'inspection et de contrôle des activités judiciaires réalisées par le Conseil Supérieur de la Magistrature et l'Inspection Générale des Services Judiciaires.

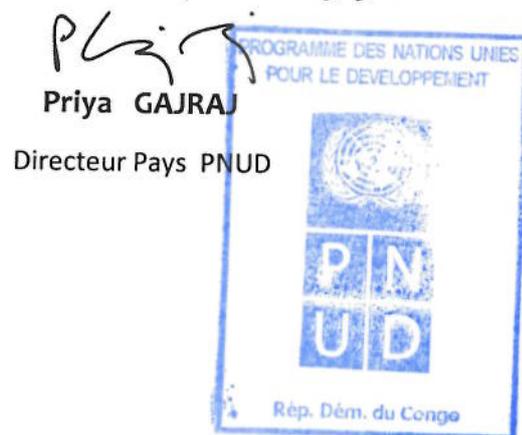
Les travaux de la journée ont été conclus par la Team Leader Gouvernance du PNUD, Madame Nadia Tourqui, qui a d'abord commencé par féliciter les participants pour la richesse des échanges et rappelé la nécessité de pérenniser et poursuivre ces réunions de Comité de pilotage tenues deux fois par an. En effet, ce mécanisme permet aux bénéficiaires des interventions de s'exprimer et au PNUD de mieux ajuster ses interventions conformément aux recommandations et préoccupations de la partie nationale.

Elle a analysé la recommandation pour une mise à l'échelle des interventions du PNUD sous deux aspects : d'une part comme une reconnaissance de la qualité des interventions du PNUD et une satisfaction sur les résultats obtenus; d'autre part, un défi à considérer face à l'ampleur des besoins à couvrir dans un contexte de raréfaction des ressources requérant des efforts conjoints pour réussir la mobilisation des ressources nécessaires à la mise à l'échelle de nos interventions.

Par ailleurs, il est à noter que les préoccupations exprimées vont fortement influencer l'approche du PNUD par la recherche de plus de synergies pour maximiser l'impact des interventions et surtout, favoriser un environnement propice à l'appropriation nationale qui demeure une préoccupation récurrente et réelle à chaque réunion.

La Conseillère au programme a ensuite informé les participants de la tenue en début décembre de la revue annuelle du PNUD avec le Gouvernement au cours de laquelle seront présentés les résultats qui viennent d'être validés lors de ce Comité de pilotage et les progrès accomplis sur les effets rattachés à la composante Réforme Judiciaire et Sécuritaire.

La réunion a pris fin à 13h30.




Xavier MIRINDI
Secrétaire Général au
Ministère de l'Intérieur